



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E163664

VALABLE JUSQU'AU 18/10/2024

ÉDITÉ LE 16/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/09/1993

Forme juridique : SARL

Capital : 12 993

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BESANCON 1993 B 00327

Siret : 392 299 863 00010

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 43 03190

Assurance Responsabilité Travaux :

VHV VHVDC0000346

Assurance Responsabilité Civile :

VHV VHVDC0000346

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Raison sociale : LANGUILLE FRANCOIS SARL

5 RUE DU MOULIN
25330 MALANS

Téléphone : 03 81 86 61 17

Portable : 06 72 91 44 63

Site Internet : www.construction-renovation-languille.com

E-mail : languille.fr@orange.fr

Responsabilité légale :

LANGUILLE VINCENT GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	24/02/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/09/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	25/02/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	07/04/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	25/02/2021
o Isolation des combles perdus	25/02/2021
o Isolation des planchers bas	25/02/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.